

**Lions Clubs International****DEMANDE DE CRÉATION DE BRANCHE
DE CLUB / MISE À JOUR SUR LES
OFFICIELS**

Pour ajouter la branche de club et assigner le Lion de liaison avec la branche et les officiels de la branche, le club parent peut soit utiliser MyLCI, soit envoyer ce formulaire à l'adresse ci-dessous. Le Lion de liaison avec la branche et les officiels de la branche peuvent aussi être mis à jour sur MyLCI ou en utilisant ce formulaire.

ECRIRE LISIBLEMENT EN LETTRES MAJUSCULES

<input type="checkbox"/> Nouvelle branche de club (Soumettre avec le rapport des membres de la branche de club (CB-2))		<input type="checkbox"/> Mise à jour des officiels de branche de club	
Date		District	
Nom du club parent		Numéro du club parent	
Nom de la branche de club			
Atelier sur la création de club a eu lieu dans votre district ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Date de l'atelier de travail	
<i>En organisant votre nouvelle branche de club, veuillez vous rappeler que le nom de la branche doit inclure le lieu avec la désignation "branche". La branche ne doit pas utiliser de nom de marque déposée, et doit suivre les lignes de conduite établies par le Lions Clubs International.</i>			

OFFICIELS DU NOUVEAU CLUB			
Lion de liaison avec la branche	Prénom	Nom de famille	Téléphone
Adresse (rue)		État/Ville/Province/Pays	Code Postal
E-mail			<i>* Veuillez inclure les indicatifs de la région et du pays</i>
Président de la branche	Prénom	Nom de famille	Téléphone
Adresse (rue)		État/Ville/Province/Pays	Code Postal
E-mail			<i>* Veuillez inclure les indicatifs de la région et du pays</i>
Secrétaire de la branche	Prénom	Nom de famille	Téléphone
Adresse (rue)		État/Ville/Province/Pays	Code Postal
E-mail			<i>* Veuillez inclure les indicatifs de la région et du pays</i>
Trésorier de la branche	Prénom	Nom de famille	Téléphone
Adresse (rue)		État/Ville/Province/Pays	Code Postal
E-mail			<i>* Veuillez inclure les indicatifs de la région et du pays</i>

Cette branche est nécessaire pour service sa collectivité, a de bonnes chances de réussir et a prévu des activités locales. Le gouverneur de district en fonction a été informé de la création de cette branche et, le cas échéant, avisé du nom du club local au sein duquel la branche fonctionnera.

Signature du président du club parent	Date
--	-------------

BRANCHE DE CLUB

RÈGLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION INTERNATIONAL

Les clubs peuvent créer des branches pour permettre l'expansion du mouvement Lions dans des endroits ou à des époques où les circonstances ne favorisent pas la création d'un club à part entière. La branche se réunira en tant que filiale, composée d'un président, d'un secrétaire, et d'un trésorier de branche qui serviront en tant qu'officiels élus. Ces trois personnes, avec le Lion de liaison avec la branche, constituent le comité exécutif de la branche.

- a. Les branches de club doivent suivre les lignes de conduite concernant le nom d'un nouveau Lions club, précisées dans le manuel des règlements du conseil d'administration.
- b. Les noms de cinq membres au minimum sont requis pour créer une branche de club.
- c. Les membres de la branche sont encouragés à se réunir deux fois par mois ou plus souvent.
- d. Les membres de la branche votent sur les activités de la branche et peuvent aussi voter au sein du club parent, s'ils sont présents lorsque ce dernier se réunit.
- e. Les membres de la branche élisent un président qui est membre du conseil d'administration du club parent et qui sera encouragé à assister aux réunions statutaires et/ou réunions du conseil d'administration du club parent, pour transmettre les dossiers de la branche, faire un compte rendu des activités planifiées par la branche, présenter un bilan financier mensuel et coordonner une discussion ouverte et une communication efficace entre la branche et le club parent. Les membres de la branche sont encouragés à assister aux réunions statutaires du club parent. Le club parent désigne un de ses membres en tant que Lion de liaison avec la branche qui est chargé de surveiller les progrès de la branche et de lui offrir toute l'aide nécessaire. Cette personne est aussi le quatrième officiel de la branche.
- f. Les cotisations internationales, de district multiple et de district sont collectées et réglées par le club parent. Les membres sont ajoutés, rayés et inscrits sur le rapport mensuel d'effectif du club parent.
- g. Les branches doivent être situées dans le même district (district simple ou sous-district) que le club parent, sauf dans des circonstances exceptionnelles et avec l'accord de la commission chargée du développement de l'effectif et du conseil d'administration international.
- h. Dans des circonstances exceptionnelles, avec la permission de la commission chargée du développement de l'effectif et du conseil d'administration international, les branches peuvent se créer dans des communautés/régions où aucun Lions club n'existe actuellement.
- i. Une communauté est définie comme une population intégrée, constituée d'un groupe d'habitants vivant dans un lieu commun.
- j. Le club parent doit faire part au gouverneur de district de la création de la branche proposée.
- k. La branche peut être dissoute si la majorité de tous les effectifs du club parent votent en faveur d'une telle résolution. Les membres de la branche restent alors membres actifs du club parent. Les officiels du club parent doivent aussi faire parvenir au siège du Lions Clubs International une notification écrite de la dissolution de branche de club.
- l. Si une branche club se transforme en un nouveau club, les membres de la branche seront enlevés de la liste d'effectifs du club parent au moment de la réception au siège du formulaire de conversion de branche de club, dûment signé par le secrétaire du club parent et par le gouverneur de district.

Contestation de branche de club

- a. Par un club déjà établi : la création d'une branche de club parent peut être contestée suivant les mêmes règles et procédures qui s'appliquent à la contestation de la création d'un Lions club.
- b. Par un gouverneur de district : le gouverneur de district peut demander au conseil d'administration international d'examiner le mérite du développement d'une branche.

Les nouvelles branches de club sont priées d'adresser le formulaire

rempli en entier au :

Member Service Center
Lions Clubs International
300 W. 22nd Street
Oak Brook, IL 60523-8842, Etats-Unis
Courriel : newclubs@lionsclubs.org

Les branches de club déjà fondées sont priées d'adresser le

formulaire rempli en entier au :

Member Service Center
Lions Clubs International
300 W. 22nd Street
Oak Brook, IL 60523-8842, Etats-Unis
Courriel : memberservicecenter@lionsclubs.org